



HAL
open science

**“ Les Sivapàda du Cambodge ”, un atelier présenté à la
12e conférence internationale de la European
Association of Southeast Asian Archaeologists
(EurASEAA) à Leyde (Pays-Bas), le 4 septembre 2008
(Corpus des inscriptions khmères)**

Dominique Soutif, Gerschheimer Gerdi, Julia Estève, Arlo Griffiths, Pierre
Pichard, Joseph Deth Thach, Éric Bourdonneau

► **To cite this version:**

Dominique Soutif, Gerschheimer Gerdi, Julia Estève, Arlo Griffiths, Pierre Pichard, et al.. “ Les Sivapàda du Cambodge ”, un atelier présenté à la 12e conférence internationale de la European Association of Southeast Asian Archaeologists (EurASEAA) à Leyde (Pays-Bas), le 4 septembre 2008 (Corpus des inscriptions khmères). *Bulletin de l’Ecole française d’Extrême-Orient*, 2009, 95-96 (1), pp.425-430. 10.3406/befeo.2008.6116 . halshs-02552324

HAL Id: halshs-02552324

<https://shs.hal.science/halshs-02552324>

Submitted on 23 Apr 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

«Les Sivapàda du Cambodge », un atelier présenté à la 12e conférence internationale de la European Association of Southeast Asian Archaeologists (EurASEAA) à Leyde (Pays-Bas), le 4 septembre 2008 (Corpus des inscriptions khmères)

Citer ce document / Cite this document :

«Les Sivapàda du Cambodge », un atelier présenté à la 12e conférence internationale de la European Association of Southeast Asian Archaeologists (EurASEAA) à Leyde (Pays-Bas), le 4 septembre 2008 (Corpus des inscriptions khmères). In: Bulletin de l'Ecole française d'Extrême-Orient. Tome 95-96, 2008. pp. 425-430;

doi : <https://doi.org/10.3406/befeo.2008.6116>

https://www.persee.fr/doc/befeo_0336-1519_2008_num_95_1_6116

Fichier pdf généré le 08/11/2019

« Les Śivapāda du Cambodge »,
un atelier présenté à la 12^e conférence internationale
de la European Association of Southeast Asian Archaeologists
(EurASEAA) à Leyde (Pays-Bas), le 4 septembre 2008

Corpus des inscriptions khmères

Si l'on en croit les inscriptions préangkoriennes et angkoriennes, trois sanctuaires khmers, au moins, étaient qualifiés de Śivapāda, c'est-à-dire de « Pieds de Śiva » : le Prasat Ta Muean Thom, dit l'occidental (*paścima*), le Prasat Neak Buos, l'oriental (*pūrva*), et le Prasat Preah Netr Preah (ill. 1)¹.

On connaît bien au Cambodge des représentations des empreintes de pieds de Śiva, à commencer par celle du support de l'inscription K. 474 (ill. 2); cependant, la réalité à laquelle ce nom renvoyait pour ces trois sanctuaires demeure énigmatique. Plus encore, alors que cette homonymie pourrait laisser présager des liens entre ces temples, nous ne disposons d'aucun élément pertinent pour préciser leur nature. Enfin, les corpus épigraphiques des deux premiers, à la fois volumineux et riches d'enseignements, restent néanmoins incomplètement ou imparfaitement étudiés².

Afin de combler ces lacunes, le programme de *Corpus des inscriptions khmères* (EFEO / École pratique des hautes études) ne s'est pas borné à des études philologiques, mais a voulu conjuguer plusieurs disciplines – archéologie, histoire des religions et de l'architecture et linguistique – en vue de proposer une étude exhaustive de ce corpus et de tenter de répondre aux questions variées qu'il soulève. Le résultat des premiers travaux entrepris a fait l'objet, à Leyde, de sept présentations portant sur des thèmes variés, dont les résumés sont présentés ci-dessous. À terme, la publication de l'ensemble des inscriptions provenant de ces sites, complétée par de telles contributions, sera préparée dans le cadre dudit programme.

1. Respectivement IK 374 (É. Lunet de Lajonquière, *Inventaire descriptif des monuments du Cambodge*, tome II, Paris, 1907, p. 134-138), IK 291 (*ibid.*, p. 3-12) et IK 841 (*id.*, tome III, Paris, 1911, p. 417-419).

2. Pour Ta Muean Thom : K. 376 (G. Cœdès, *Inscriptions du Cambodge* [ci-après *IC*], tome VII, Paris, 1964, p. 60-61), K. 1180 à 1182, K. 1184 à 1188 (Chaeam Kaewklai, « Inscription on Ancie[n]t Stone Temple of Tameunthom », *The Silpakorn Journal* 42/2, March-April 1999, p. 70-92). Pour Prasat Neak Buos : K. 341 à 346, K. 580 (G. Cœdès, *IC* VI, Paris, 1954, p. 22-26, 154-164, 236-239), K. 1248 (Dominique Soutif, « Organisation religieuse et profane du temple khmer du VII^e au XIII^e siècle », thèse de doctorat sous la direction de Michel Jacq-Hergoualc'h, université de Paris III-Sorbonne nouvelle, juillet 2009, p. 607-611 et p. CXXXI-CXXXIII). Seules deux inscriptions sont inventoriées au Prasat Preah Netr Preah : K. 215-216 (G. Cœdès, *IC* III, Paris, 1951, p. 34-44).

« Les temples de Ta Muean »

Pierre PICHARD

Les Dangrek, chaîne de montagnes qui s'étend sur plus de 200 km d'est en ouest, matérialisent aujourd'hui la frontière entre le Cambodge et la Thaïlande. Au cours de la période angkoriennne, les passes qui les traversaient constituaient des points importants sur les voies reliant Angkor aux provinces du Nord.

Du XI^e au XIII^e siècle, trois temples furent édifiés sur l'une de ces passes, le Samet Chong. Le plus important est le Prasat Ta Muean Thom, qui fait face à la plaine cambodgienne depuis le sommet de la passe et qui présente des caractéristiques spécifiques. Les deux autres sont représentatifs de deux types de sanctuaires de la fin du XIII^e siècle que l'on retrouve sur de nombreux sites de l'empire khmer : Ta Muean Thot est une « maison du Feu » et Ta Muean une chapelle d'hôpital. La contribution a consisté en une présentation architecturale des trois temples dans leur contexte géographique et historique.

« Le corpus épigraphique du temple de Ta Muean Thom »

Gerdi GERSCHHEIMER

Jusqu'en 1971, date de la dernière mise à jour par Claude Jacques de l'inventaire des inscriptions du Cambodge³, le Prasat Ta Muean Thom n'avait livré qu'une seule inscription, K. 376. Et son identité avec le « Śivapāda occidental » des inscriptions khmères alors connues n'avait pas encore pu être établie. George Cœdès pensait en effet que le Kamrateñ Jagat de ce sanctuaire résidait plutôt au Phnom Preah Netr Preah, un autre Śivapāda situé entre Mongkol Borei et Kralanh. Depuis, le corpus épigraphique de Ta Muean Thom a été augmenté de huit inscriptions, dont les éditions et traductions restent à ce jour malheureusement peu diffusées.

L'objet de cette présentation a été de faire le point sur ces nouvelles inscriptions, qui assurent notamment l'identification du sanctuaire. On a insisté en particulier sur le contenu de trois d'entre elles, K. 1185-1187, en dégagant les principaux éléments d'information qu'elles nous ont livrés, tant d'un point de vue philologique qu'historique et archéologique.

« Nouvelles données archéologiques et épigraphiques sur le sanctuaire de Prasat Neak Buos »

Dominique SOUTIF

Fondé au cours de la période préangkoriennne, le « Śivapāda » occidental ou « Prasat Neak Buos » est sans conteste l'un des centres religieux majeurs qui jalonnaient le pays khmer. Installé sur la pente sud de la chaîne des Dangrek à moins de 25 km à vol d'oiseau au sud-est de Preah Vihear, il constituait notamment une étape importante sur la voie royale qui reliait Angkor à Vat Phu. En 2007, une inscription inédite attribuable au règne de Sūryavarman II y fut signalée par Mitch Hendrickson (université de Sydney) et a été inventoriée par le programme de *Corpus des inscriptions khmères* sous le numéro K. 1248. Cette découverte est l'occasion de revenir sur les données épigraphiques et

3. C. Jacques, « Supplément au tome VIII des *Inscriptions du Cambodge* », *BEFEO* 58 (1971), p. 177-195.

archéologiques rassemblées grâce aux quatre inventaires dont ce temple complexe a fait l'objet depuis le début du xx^e siècle.

En plus de compléter et de corriger ces données d'archives, nous avons donc présenté ce texte inédit en essayant de mettre en évidence ses liens avec le corpus épigraphique de ce temple, étudié par George Cœdès. Cette étude permet de disposer d'une base solide pour de futurs travaux portant sur ce sanctuaire.

« Une empreinte du pied de Śiva dans le cadastre angkorien ; carte et cartographie au xi^e siècle en pays khmer »

Arlo GRIFFITHS

La confrontation du seul témoignage conservé de plan cadastral angkorien – un plan double gravé sur un piédroit du Khleang Nord d'Angkor Thom datant du règne de Sūryavarman I^{er} (K. 542, piédroit nord⁴) – et de textes plus récemment découverts, les inscriptions K. 1185 et K. 1238, apporte quelques enseignements relatifs à la cartographie khmère à date ancienne. On s'est intéressé d'abord aux supports de ces plans cadastraux, qui n'étaient sans doute que rarement de pierre. En effet, le fait que le terme *khpvar*, qui désigne apparemment les plans de K. 542, soit associé, dans K. 1238, au terme *spek*, « cuir », permet de supposer qu'ils étaient plus généralement dessinés sur des peaux, supports plus commodes pour la diffusion du cadastre (cf. *supra* p. 61).

Par ailleurs, la mention du Vnaṃ So, « Mont Blanc », dans l'inscription K. 1185 provenant du Śivapāda occidental, alors que ces deux sites apparaissent respectivement sur les plans supérieur et inférieur de K. 542, invite à s'interroger sur la localisation des terres évoquées dans ce cadastre. Faut-il supposer que cette inscription décrit des terres situées près du Prasat Ta Muean Thom, c'est-à-dire à plus de 200 km à l'ouest d'Angkor, ou au contraire que les terres affectées à ces sanctuaires en étaient très éloignées ?

Enfin, la question de la perception de l'espace a été abordée au travers de l'inscription K. 1185, dans laquelle les délimitations d'une terre sont mentionnées en suivant le sens horaire dans la partie sanskrite, les directions cardinales venant en premier, suivies des directions intermédiaires, tandis que la partie khmère les donne de façon consécutive, dans le sens antihoraire.

« Recherches sur la pratique de partage de ressources entre les temples du Cambodge angkorien »

Julia ESTÈVE

De manière récurrente, les parties khmères des inscriptions angkoriennes précisent les donations de terres, de mobilier culturel, de serviteurs, ainsi que les prescriptions de nourriture pour les sanctuaires dont elles commémorent la fondation. Souvent, elles précisent également de quelle façon ce patrimoine devait être partagé entre les différents temples et divinités qu'ils accueillait ou, au contraire, si une exclusivité leur était accordée, en particulier concernant certaines ressources.

Le but de notre recherche est d'analyser en profondeur, par une étude du corpus épigraphique du Prasat Neak Buos, le « Śivapāda oriental », le lien entre ce temple, qui

4. G. Cœdès, *IC III*, Paris, 1951, p. 223.

semble avoir été le sanctuaire principal d'un plus grand ensemble, et ses temples satellites, en termes de dépendance et de ressources partagées. Notre objectif est d'établir les caractéristiques générales des relations qu'ils entretenaient au cours de la période angkoriennne : ces dernières étaient-elles uniquement régies par des considérations d'ordre économique, ou plutôt par un système de dîmes qui impliquerait l'idée d'une hiérarchie divine ?

« Le paysage marqué du sceau des dieux. De quelques caractéristiques des Kamrateñ Jagat dans le Cambodge des x^e-xi^e siècles »

Éric BOURDONNEAU

À partir du milieu du x^e siècle de notre ère, deux modes de titulature divine furent en usage dans l'épigraphie khmère : *kamrateñ jagat* et *vrah kamrateñ 'añ*. Diverses tentatives ont été faites pour élucider la nature exacte de la première d'entre elles, qui fait l'objet de cette présentation.

Les Kamrateñ Jagat ont été ainsi interprétés comme « dieux de lignée », « dieux du sol », « dieux locaux » ou « génies du lieu », autant de suggestions qui font toutes plus ou moins correspondre ces divinités aux *neak tā* modernes. De fait, il ne fait aucun doute que l'expression *kamrateñ jagat* (généralement glosée « seigneur du monde ») véhicule une notion de territorialité. Mais quelle acception faut-il donner à une telle notion dans ce contexte ? Une attention renouvelée doit être accordée ici aux inscriptions anciennes pour se préserver de tout anachronisme.

« À propos de *kamrateñ jagat ta rājya*. Une étude linguistique de *ta* dans les inscriptions en vieux khmer »

Joseph Deth THACH

Depuis l'article de George Cœdès sur « Les expressions *vrah kamrateñ añ* et *kamrateñ jagat* en vieux-khmer »⁵, l'interprétation de l'expression *kamrateñ jagat ta rājya* qui apparaît dans l'inscription K. 235 de Sadok Kok Thom reste problématique. La traduction proposée par Cœdès et reprise par de nombreux chercheurs conduit à l'expression « Dieu-Roi » (*kamrateñ* : « Seigneur / Dieu » + *jagat* : « monde » + *ta* : « qui est » + *rājya* : « royaume / roi »). Plus récemment, Saveros Pou a proposé de traduire cette expression par « le dieu du roi / du royaume »⁶. Enfin, Chhany Sak-Humphry la traduit par « the Sovereign High Lord of the World », sans plus de justification⁷, cette traduction ne rendant pas le contenu sémantique de *ta*. Le fait d'adopter l'une ou l'autre de ces traductions a naturellement des conséquences sur la façon dont est perçue la royauté de l'ancien Cambodge.

En nous basant sur un inventaire systématique de son utilisation en vieux khmer, en moyen khmer et en khmer moderne, nous proposons, suivant Saveros Pou⁸, de comprendre

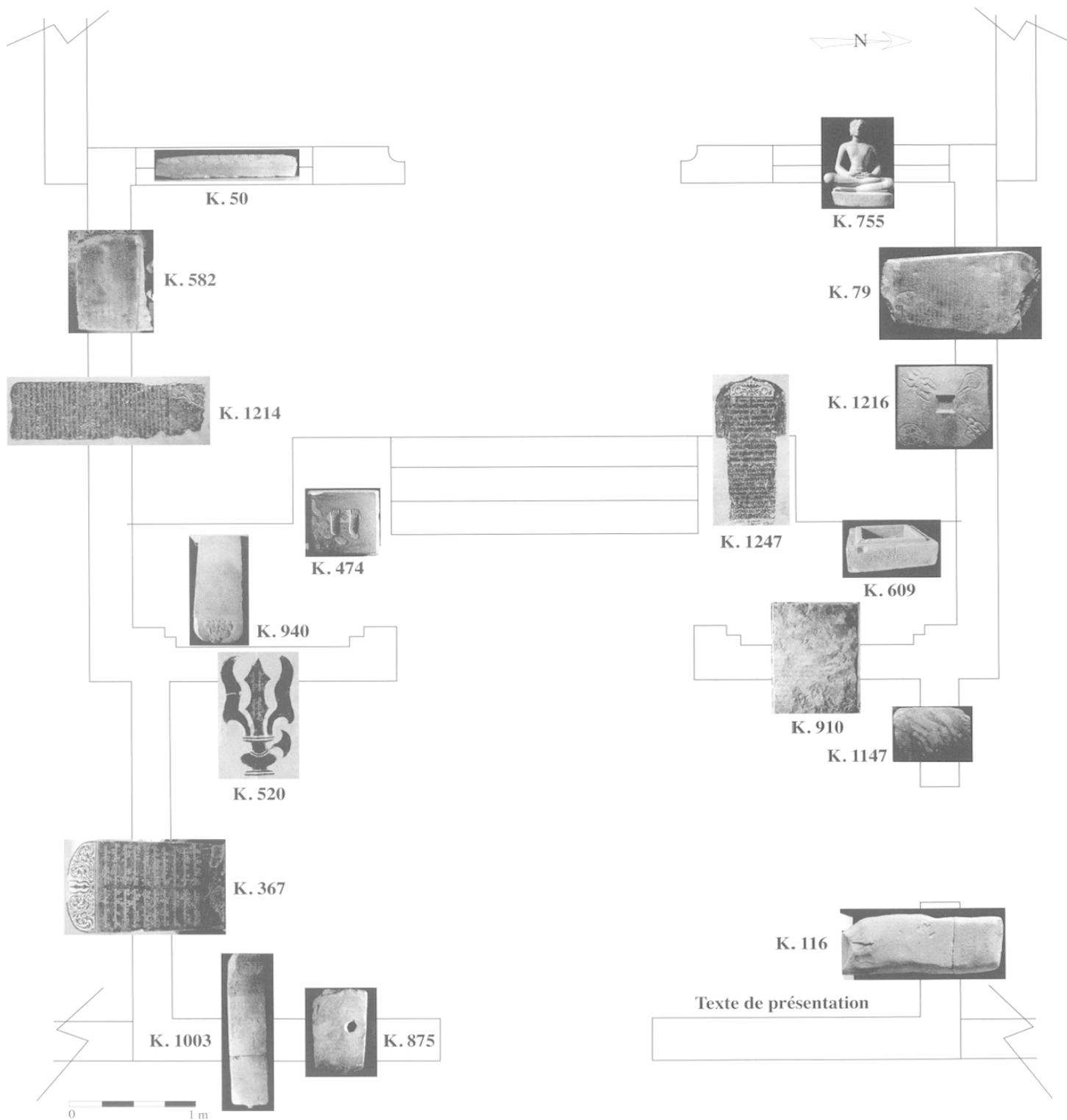
5. G. Cœdès, *The Adyar Library Bulletin* 25 (1961), p. 447-460.

6. S. Pou, « Dieux et rois dans la pensée khmère ancienne », *Journal asiatique* 286/2 (1998), p. 653-669.

7. Chhany Sak-Humphry (with the assistance of Philip N. Jenner), *The Sdok Kak Thom Inscription (K. 235): With a Grammatical Analysis of the Old Khmer Text*, [Phnom Penh], 2005.

8. S. Pou, « Les termes grammaticaux du vieux khmer (vi^e-xiv^e siècle) », *BEFEO* 83 (1996), p. 21-34.

ta comme un relateur catégorisant, reliant un terme X à un terme Y, Y précisant la catégorie ou la nature de X – la variation de leur valeur et de leur utilisation dépendant de leurs caractéristiques respectives. Cette hypothèse permet de proposer une nouvelle analyse de l'expression *kamrateṅ jagat ta rājya* qui prend en compte aussi bien les caractéristiques de l'expression *kamrateṅ jagat* et du mot *rājya* que la relation établie entre eux par *ta*.



III. 1. Disposition des inscriptions sur deux niveaux, donnant accès à l'aile sud du musée national du Cambodge, consacrés aux inscriptions préangkoriennes. (Croquis : Bertrand Porte, Dominique Soutif, Sok Soda)